



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 9 avril 2024

**Délibération n° 2024-054**

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/03/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry — VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile – VENANT Frédéric.

Absents excusés : DIERS de LABARRE Nathalie (pouvoir DIERS Thierry) - DARMON Alexandre - PASLIN Audrey (pouvoir BESSIERE Jean-Pierre).

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

**Domaine et patrimoine – Autres**

**Mise à disposition d'un local communal rue de l'Yeuse**

La convention d'occupation du garage de l'annexe Aire de l'Yeuse au profit du Comité d'Animation de Saint-Augustin est arrivée à son terme depuis le 29 février 2024. Cette situation doit être régularisée par l'établissement et la signature d'un nouvel engagement.

Madame le Maire propose un projet de convention joint à la présente pour ce faire.

**Le conseil municipal décide par 11 voix POUR :**

- D'émettre un avis favorable et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention à intervenir.

Publication dématérialisée du **18 AVR. 2024**  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20240409-2024\_054DE  
Reçu le **18 AVR. 2024**